

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026/23

Nombre de membres :

- en exercice : 14

- présents : 13

- votants : 14 (1 pouvoir)

Date de Convocation : 08/04/2026

Date d'Affichage : 27/04/2026

Télétransmis le : 27/04/2026

L'An deux mille vingt-six, le 21 avril à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Muriel GUERIN, Maire

Étaient présents : Clarisse AMOUDRY, Irène BILLIET, David BOUVET, Pierre COMTE, Philippe FANTIN, Quentin FOURNIER dit CHABERT, Corinne JAILLET, Emilie PAUCHON, Emelyne PINOT, Sarah PINOT, Sébastien SENIS, Fabrice VILLIERMET

Était excusé avec pouvoir : Pierre FORGET (pouvoir à Corinne JAILLET)

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Emilie PAUCHON

OBJET : Vote du budget primitif 2026

Le Conseil Municipal,

-Après en avoir délibéré

DECIDE d'adopter le budget primitif de l'exercice 2026, équilibré comme suit après reprise des résultats :

Section de fonctionnement

Dépenses : 1 377 954.00 €

Recettes : 1 377 954.00 €

Section d'investissement

Dépenses : 1 296 951.00 €

Recettes : 1 296 951.00 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,



Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pauchon', is written over a horizontal line.